



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2308

Approbation d'une convention de mise à disposition à titre gracieux de l'auditorium du Musée des beaux-arts auprès de l'association les maths en scène le vendredi 9 juin 2023

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 19 JANVIER 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2308 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE L'AUDITORIUM DU MUSEE DES BEAUX-ARTS AUPRES DE L'ASSOCIATION LES MATHS EN SCENE LE VENDREDI 9 JUIN 2023 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en octobre 2016, l'association Les Maths en Scène vise à changer le regard sur les mathématiques par des actions pour le grand public et les scolaires. En effet, les mathématiques sont trop souvent perçues comme une discipline difficile par les jeunes comme par les adultes. L'association propose une nouvelle approche afin de faire redécouvrir les mathématiques et les sciences par le biais des arts et des jeux. Elle apporte un nouveau regard sur la discipline, qui devient plus ludique et attirante à travers des croisements originaux.

Le projet « regards de Géomètre » est un dispositif créé au sein de l'association Maths en Scène pour faire découvrir la culture mathématique via le monde artistique et scientifique. Ce projet s'adresse aux élèves de la maternelle jusqu'au lycée (lycées généraux, technologiques et professionnels). L'objectif est la réalisation par les élèves d'une production artistique et/ou numérique en lien avec les arts majeurs ou les arts des métiers sous la forme d'une œuvre collaborative qui représente le regard mathématique et artistique des élèves sur le thème choisi.

Le projet se conclura par la réalisation d'une exposition des œuvres réalisées par les classes et par un colloque afin que les élèves puissent faire une restitution de leur travail.

Partenaire de ce projet depuis un an (année scolaire 2021-2022) le Musée des beaux-arts a accueilli une dizaine de classes venues découvrir les liens entre art et mathématique. Le musée a accueilli la journée colloque en juin 2022 permettant à une quinzaine de classes de venir présenter les projets réalisés dans le cadre valorisant de l'auditorium, favorisant ainsi une reconnaissance du travail entrepris par les équipes pédagogiques. L'implication du musée au cœur de ce dispositif affirme et renforce son rôle de partenaire dans le cadre des dispositifs du PEAC (Parcours éducation artistique et culturelle) en lien avec l'Education nationale.

C'est dans ce cadre que l'association a sollicité la Ville de Lyon pour l'organisation d'une restitution des travaux des élèves sur la journée du 9 juin 2023 de 9h à 17h, dans l'auditorium du Musée des beaux-arts.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation, la Ville de Lyon propose d'accorder de manière exceptionnelle, la gratuité de l'auditorium conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques en vertu desquelles une autorisation du domaine public peut être délivrée gratuitement à une association lorsque cette occupation ne présente pas un intérêt commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

A titre d'information, la valeur de la mise à disposition pour cette journée est de 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC (TVA : 20 %).

La convention d'occupation temporaire du domaine public jointe au présent rapport formalise les conditions de cette mise à disposition.

Vu l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La gratuité de la mise à disposition des espaces de la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts à l'association les maths en scène le 9 juin 2023 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET